

Jean-Rémy Bergounhe reçoit le Prix EY de l'Entrepreneur de l'Année 2024 pour la région Occitanie

C'est à l'occasion de la 32^{ème} édition du Prix de l'Entrepreneur de l'Année, que Jean-Rémy Bergounhe, Président fondateur de Finadorm a été primé hier, jeudi 26 septembre, pour la région Occitanie.

Cette cérémonie récompense des entrepreneurs qui dirigent des entreprises de croissance, conciliant responsabilité et modèle économique pérenne, et en mobilisant les écosystèmes régionaux.



*« Ce prix est aussi celui de tous les collaborateurs qui ont participé au développement de Finadorm depuis sa création, déclare **Jean-Rémy Bergounhe**. Nous avons su bâtir ensemble, avec sérénité, une entreprise solide, où chacun trouve sa place et s'exprime. Le succès de Finadorm repose sur cette énergie collective, cette volonté d'agir avec constance tout en restant fidèles aux valeurs qui me sont chères : l'humilité et la sobriété mariées à l'action et à la performance. Ce prix reflète notre engagement profond à créer, fabriquer, et distribuer des biens au service du mieux-vivre de tous. Je tiens également à exprimer ma gratitude envers tous nos clients et nos*

partenaires pour leur confiance toujours croissante depuis 40 ans. C'est grâce à eux que je suis parti de rien quand j'avais 20 ans et c'est toujours grâce à eux que cette flotte de PME se développe sur tous ses marchés. »

Finadorm a été fondé en 1984 par Jean-Rémy Bergounhe, alors menuisier et fabricant de sommiers à lattes. Il développe sa petite entreprise et, dès 1993, commence à confectionner des matelas. Grâce à de la croissance externe, Finadorm rassemble aujourd'hui 11 filiales. Elles couvrent les secteurs de la production de literie (**Dunlopillo** et **Le Sommeil Français** avec les marques **Technilat** et **Biotex**), de la distribution de literie (**La Compagnie du Lit** et **France Literie**), de l'habitat de loisirs (avec **Sunshine Habitat** et ses marques **Louisiane**, **Lodges CIAT**, **Chalets Fabre**, **Sunshine Outdoor**), de la Petite Enfance (**Mathou**, **Loxos** et **Mathou Pitchou**) et de la construction bois (**Sicob**). Chacune de ces entreprises conçoit des produits durables fabriqués en France.

Le Prix de l'Entrepreneur de l'Année est organisé sur l'ensemble du territoire français : Auvergne-Rhône-Alpes, Est, Ile-de-France, Nord de France, Nouvelle-Aquitaine, Ouest, Sud-Est et Occitanie. Il est organisé par EY, en partenariat avec Edmond de Rothschild, banque d'investissement privée, Samsic, leader des services intégrés aux entreprises, Steelcase, créateur de solutions innovantes pour les espaces tertiaires et Verlingue, courtier en assurances, et avec le soutien de Bpifrance.

Pour départager les 22 candidats de la région Occitanie, un jury composé de membres indépendants de l'écosystème ont délibéré en juillet dernier. Le jury, présidé par Gabriel Pacheco, PDG de SAFTI, était composé de Christophe Douat, Ceo, Medincell ; Valérie Jimenez, Présidente, Jimenez Groupe ; Caroline Mateu, Présidente, Hexis ; Karine Puget, Ceo, Genepep ; Didier Simon, Président, Stella Group.

Finadorm en chiffres :

- Fabrication 100% française
- 1000 salariés
- 250 millions de chiffre d'affaires en 2022
- 11 entreprises
- 11 sites de production
- 200 points de vente (dont 70 succursales)

EY Prix de l'Entrepreneur de l'Année™

En quoi votre entreprise est-elle une œuvre unique ?
Découvrez l'Art d'Entreprendre.

The better the question. The better the answer. The better the world works.

EY
Building a better working world